

Veille « Appels à Projets et Appels à candidatures » - 2018/2019

Conférence des Financeurs – Saône et Loire

La CFPPA lance du 10 décembre 2018 au 10 février 2019 un appel à projets.

Thématiques soutenues dans le cadre de l'appel à projets

L'appel à projets vise à soutenir les actions de prévention entrant dans le champ des thématiques prioritaires identifiées sur chacun des 6 territoires suivants :

- le territoire de la Bresse Bourguignonne ;
- le territoire du Chalonnais ;
- le territoire de la Communauté Le Creusot Montceau ;
- le territoire du Charolais Brionnais ;
- le territoire de l'Autunois Morvan ;
- le territoire du Mâconnais.

Ces thématiques sont déclinées selon trois types de prévention inspirées du Plan national de prévention de la perte d'autonomie :

- la prévention primaire : préserver l'autonomie, améliorer la santé et l'autonomie ;
- la prévention secondaire : prévenir les pertes d'autonomie évitables ;
- la prévention tertiaire : éviter l'aggravation des situations déjà caractérisées par une incapacité.

Les thématiques sont détaillées dans le règlement d'intervention de l'appel à projets.

Conditions d'éligibilité

- Porteurs de projets

Peuvent candidater les personnes morales de droit public ou privé à but non lucratif : collectivités territoriales, associations, organismes de mutuelle, établissements et services médico-sociaux : services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), bailleurs sociaux, organismes de mutuelle, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ;

Les sociétés à caractère commercial sont exclues de l'appel à projets, exception faite des structures relevant du champ médico-social conformément au Code de l'action sociale et des familles (CASF) et s'insérant dans une mission d'intérêt général. Les sociétés à caractère commercial pourront toutefois être partenaires d'un projet.

- Publics visés

Les actions de prévention doivent s'adresser aux personnes âgées de 60 ans et plus. Les personnes handicapées âgées de 60 ans et plus peuvent également être ciblées.

- Projets présentés

Les projets proposés doivent porter sur des actions collectives de prévention, exception faite des actions individuelles de prévention des Services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD).

Le règlement d'intervention et le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site du Département : <http://www.saoneetloire71.fr/le-departement/appels-a-projets/#.XA6BylVKios>

Pour plus d'informations : conferencedesfinanceurs@saoneetloire71.fr



Appel à projet : Formation des professionnels à la prévention des violences faites aux femmes

Les violences faites aux femmes sont multiples (violences au sein du couple, violences sexuelles, mutilations sexuelles féminines, mariages forcés et prostitution) et représentent une atteinte grave aux droits fondamentaux de la personne. La prévention et la lutte contre l'ensemble de ces violences constituent une priorité de l'action du Gouvernement se traduisant notamment par la formation des professionnels concernés.

En région Bourgogne-Franche-Comté, la direction régionale des droits des femmes et à l'égalité FH lance un appel à projets afin d'organiser la formation départementale et inter-disciplinaire des professionnels sur le repérage et l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales.

Les propositions retenues devront permettre de déployer un réseau de professionnels de proximité afin de répondre aux attentes et besoins d'une région à dominance rurale. L'offre pourra répondre sur tout ou partie des lots géographiques proposés. Les cofinancements sont fortement recommandés.

Réponse attendue pour le 4 mars 2019 dernier délai à pref-drdfe-bfc@cote-dor.gouv.fr et copie à la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité FH du département ciblé (cf emails dans la demande de subvention).

- [Contenu de l'appel à projets et dossier de candidature](#) PDF - 455,85 ko
- [Demande de subvention](#) PDF - 262,69 ko



Création d'un service d'accueil familial salarié pour personnes âgées et/ou adultes handicapés : lancement d'un appel à candidature 2018-2019
Date limite : **19 février 2019** - [Info](#)



Appel à candidatures : Partagez votre démarche réussie de transformation en EHPAD

Pour répondre au défi que représente le vieillissement de la population, et dans le cadre de la feuille de route « Grand Age et Autonomie », l'ANAP cherche à identifier les démarches de transformations organisationnelles réalisées dans le secteur des EHPAD et des Petites Unités de Vie (PUV). Vous avez réalisé une telle démarche de transformation ?
Candidatez avant le 31 janvier 2019 !

[Plus d'information](#)



Appel à candidatures ANAP
Partagez votre démarche réussie de transformation en EHPAD - [Dossier](#) – Date limite : 31/01/19

Appel à projets "Lutte contre l'isolement social des personnes retraitées"

Pour la 5ème édition, le Gie IMPA (Groupement d'intérêt économique Ingénierie Maintien à domicile des Personnes Âgées), pour le compte de la Carsat Bourgogne et Franche-Comté, de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne, de la Caisse MSA de Franche-Comté, de la Sécurité Sociale des Indépendants Bourgogne et Franche-Comté et sur délégation de crédits des conférences des financeurs, lance un appel à projets « Prévenir et lutter contre l'isolement social des personnes retraitées ».

Les porteurs de projet ont **jusqu'au 1er février 2019** pour déposer leurs dossiers.

Pour télécharger le dossier de demande de subvention et le règlement de l'appel à projets : [Cliquez ici](#)



Sport et santé en milieu rural – Fondation de France – Date limite : 16/01/19

<https://www.fondationdefrance.org/fr/sport-et-sante-en-milieu-rural>

Soutenir des projets intégrateurs qui créent de la solidarité pour l'accès au travail

Dates limites : **23/01/19 et 29/05/19** - [Dossier](#)

Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées – Dates limites : 16/01/19 – 24/04/19 – 18/09/19

[Dossier](#)

Retrouvez toutes les actualités et appels à projets sur : <https://www.fondationdefrance.org/fr>

Retrouvez-nous sur les Réseaux Sociaux :

